

Cette lettre est envoyée par courrier postal à nos adhérents (à jour de cotisation en 2020) sans adresses mails ou ayant une difficulté à rester devant un écran d'ordinateur.

Edito Corona Virus

En novembre 2019 un astéroïde minuscule incolore, inodore et sans saveur autrement appelé COVID 19 a frappé la planète, freinant sa course, modifiant son orbite et le cours de son histoire.

Depuis le monde fait face à un abyme vertigineux d'incertitudes sanitaires et socio-économiques. Les réserves sont vides de médicaments homologués, le stock insuffisant de tests nous condamne au confinement général, le matériel de protection manque indiciblement, autant de laissez-passer donnés à un virus qui fauche sans frontière, sans distinction et au hasard une population à sa merci. Une réalité désarmante et des circonstances aggravantes, où l'humilité des professionnels de santé le dispute à l'atterrement des citoyens.

La punition est générale et a l'effet d'une double peine pour les EHS-MCS rodés au confinement, invisibles, si peu considérés, contraints à s'adapter toujours plus à l'environnement et non l'inverse.

Tapis rouge pour les opérateurs : une ordonnance pour contrer l'épidémie ajoute l'insulte à la blessure, aménage les dispositions gardes fous déjà bien fragiles qui consentaient hier à contrôler et régler le déploiement du numérique sans fil, laissant craindre une accélération du déploiement de la 5G, autre arme technologique désignée de la lutte contre le COVID.

Les réflexes d'évitement et la distanciation sociale ne sont pas sans rappeler les gestes barrières de l'électrohypersensibilité face au charme vénéneux de la téléphonie mobile, sauf qu'ici le scepticisme n'a pas sa place et la reconnaissance n'est pas timide.

Les faits sont têtus mais sachant que crise en Chinois veut également dire opportunité, nous devons profiter de cette poussée de fièvre pour exhumer du terreau la force d'élever nos valeurs vers un monde plus juste et solidaire, et développer la bienveillance envers toutes fragilités et souffrances humaines. Les sentinelles EHS-MCS ne peuvent pas disparaître dans les sables pour leur singularité impopulaire et par le cynisme des hommes.

Chaque jour et encore plus aujourd'hui, fragilisées et désorientées par les cadences d'un monde ultra connecté, des personnes sont percutées et débarquées de la société. Le projet de l'association Zones Blanches est de s'en préoccuper. *Jean-Michel Garnier, vice-Président.*

AZB participe à la « Lettre ouverte à Cédric O »

Le collectif Robin des toits, Poem 26, Priartem, santé sans ondes, SERA et AZB se sont réunis pour écrire une lettre ouverte à Monsieur Cédric O, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances et du ministre de l'action et des comptes public chargé du numérique, suite à ces propos lors de l'émission "Le téléphone sonne" du 29 mars dernier. **Voir pj.**

Solutions Pratiques

EHS-MCS : Comment garder le moral en étant confiné ?

Les personnes EHS-MCS sont déjà confinées plus ou moins à longueur de temps du fait de leur pathologie et le covid 19 ajoute une difficulté supplémentaire dont on ce serait bien passé. Alors comment garder le moral ?

1. Cultiver la pensée positive

Nous vous suggérons 10 à 15 minutes de pensée positive chaque jour au moment qui vous convient le mieux, en respirant doucement et profondément à travers votre cœur et en pensant des mots positifs (lumière chaude, amour, force, énergie, fluidité etc. Le cœur dans son rythme cohérent va entraîner tous les sous-systèmes et vous aider à mieux vivre votre quotidien.

2. Pratiquer des mouvements physiques « Antidotes » !

Notre administratrice et masseur kinésithérapeute Catherine Neyrand vous propose des exercices dans « l'éloge de la lenteur » dont dépend l'attention. **Voir Pj**

3. Jardinez, c'est thérapeutique !

Si vous le pouvez, jardinez et sans gants de préférence. C'est une manière très agréable de se détendre, d'être au rythme de la terre, de se décharger et de s'y reconnecter.

4. Permanence téléphonique

Afin d'aider les personnes en difficulté, vous pouvez en cas de besoin appeler Christiane déléguée Robin des Toits, du lundi au vendredi entre 16H et 18H (merci de respecter cet horaire) :

Tél : 04 67 96 19 54

« Au nom du coronavirus, l'État libéralise l'installation des antennes-relais », les associations alertent, AZB soutient leur action.

Source 2 avril 2020, Laury-Anne Cholez (Reporterre)

L'information a déjà fait le buzz sur le réseau des EHS-MCS, « des ordonnances prises en application de la loi d'Etat d'urgence sanitaire autorisent les opérateurs téléphoniques à de nouvelles « installations radioélectriques » pour faire face à l'accroissement de l'usage du numérique. Cette dérégulation temporaire inquiète les associations de lutte contre les ondes ». Afin de simplifier les procédures on supprime l'obligation d'information des maires et l'agence Nationale des Fréquences (ANFR) n'a plus son mot à dire. Il s'agit en principe d'une période annoncée « temporaire et dans le cadre d'interventions urgentes ». Ce qui inquiète le plus les associations c'est que ces mesures pourront être régularisées par la suite. Elles montent donc au créneau : Robin des Toits, Priartem, Sera, Wecf ont alerté la presse et nous les soutenons.

« Les médicaux » manifestent à leur tour leurs inquiétudes face à la montée en puissance des champs électromagnétiques, AZB soutient leur action.

Le collectif santé sans onde et poem 26 répond à une lettre présidentielle. Il vise à interpeller sur la gravité de la situation des personnes EHS pendant cette période de covid 19 et présente le témoignage de plusieurs d'entre elles. **Voir PJ**

Ce courrier a été envoyé aux personnalités politiques : Messieurs Edouard Philippe, 1^{er} Ministre et Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale. Mesdames Elisabeth Borne, Ministre de la transition écologique et solidaire, Muriel Pénicaud Ministre du travail, Marlene Schiappa secrétaire d'Etat auprès du 1^{er} Ministre, chargée de l'Égalité entre les hommes et les femmes et de la lutte contre la discrimination ainsi qu'aux Présidents de Région et aux Maires.

Ce courrier va être aussi envoyé aux organismes de santé : l'ANSES (Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), les Conseils de l'ordre (Médecins, kinésithérapeutes, infirmières, sages-femmes) et aux ARS (Agences Régionales de Santé) et divers organismes de Santé et de Soins.

Pour info, Robin des toits a également écrit aux ARS.

Violences

Violences conjugales : **Le 114** est accessible par sms, **les victimes peuvent aussi lancer l'alerte en pharmacie.**

Le 17 : numéro d'urgence pour joindre la gendarmerie

Le 115 : pour être hébergé en urgence

Le 119 : pour les enfants en danger dans le cadre des violences familiales

Signalement en ligne : arretonslesviolences.gouv.fr

Le projet Durbon, Enquête Habitat-Santé, dernières nouvelles !

Vous avez été nombreux à nous répondre et nous vous en remercions bien chaleureusement. Plus de 500 questionnaires dûment remplis vont nous permettre de faire une analyse très complète et d'affiner notre offre. Les derniers questionnaires papier viennent d'être saisis et l'étude des résultats est en cours. Nous vous ferons parvenir le bilan dans le courant du printemps.

Voici le type d'habitats que ce lieu a vocation d'accueillir :

- Une unité pour les personnes ayant des difficultés sociales et psychologiques
- Des unités d'habitation de droit commun
- Des habitations de séjours temporaires
- Un pôle médical
- Un pôle recherche

Nous en reparlerons très prochainement...

Comment stopper le rouleau compresseur Enedis ?

AZB vous informe qu'il existe la Plateforme **anti-linky mysmartcab.fr** pour mener une action collective en justice contre Linky. Ce cabinet a déjà fait ses preuves auprès d'EHS. Attention possibilité de s'inscrire jusqu'à fin avril uniquement. ENEDIS utilise des méthodes agressives pour imposer le compteur linky, faisant fi des lettres de refus. Ces derniers mois, la justice a rendu des décisions en faveur des personnes électrohypersensibles faisant valoir le principe de précaution pour ce public vulnérable. Nous faisons le constat que seules les actions en justice, étayées par cette jurisprudence forte et conséquente peuvent stopper le rouleau compresseur « ENEDIS ». Cette action apporte une prise en compte individuelle de votre situation avec un coût moindre.

Notre site : asso-zonesblanches.org



L'Europe investit dans les zones rurales